



Les Amis de la Ville Berneuf
Compte Rendu de l'Assemblée Générale
Vendredi 2 août 2024 à 18h30 heures
Salle du Mille Club, boulevard Kennedy à Pléneuf

Ordre du jour :

1. Rapports d'activité et financier. Quitus.
2. Proposition de mise à jour des statuts.
3. Avancements sur la Mobilité douce
4. Proposition de convention avec la mairie sur une implémentation de radar pédagogique.
5. Echanges autour de l'organisation de nos évènements annuels (Hiver, été), dont notamment le partage d'idées pour un lieu sur la Ville Berneuf et sous quel format.
6. Entretien de l'Ecelle
7. Election du Conseil d'administration.
8. Points et Questions diverses

Déroulé de l'assemblée générale

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale, dont une grande majorité ont cotisé pour cette année 2024-2025.

1. Rapport moral et rapport financier

- Rapport Moral :
 - Anne nous a partagé quelques informations et évènements notables du quotidien sur la vie du hameau durant l'année écoulée (que vous retrouverez sur le site internet).
 - Lors de l'AG 2023, à l'issue d'un débat assez animé, plusieurs décisions avaient été prises. Elles sont rappelées ci-dessous avec la situation de chacune d'elle au 10 juillet 2024.
 - Mise en place d'une limitation à 30Kmh sur la totalité du hameau avant la fin de l'année 2023 : **Limitation mise en place fin 2023 comme s'était engagé la mairie.**
 - Mise en place de 4 « coussins berlinois » (2 par entrée sur la route des banches) en 2024 avant notre AG (2023 n'était pas possible pour des raisons budgétaires) : Lamballe Terre et Mer ayant prévu de procéder au remplacement des réseaux souterrains après l'été 2024, il est préférable de procéder à la mise en place de plateaux lorsque que le revêtement sera refait.
 - Remise en place du miroir au virage de la route des épinettes (face au N°31, sur le poteau électrique) avant la fin de l'année 2023. (PS : pas de décision pour celui proposé au calvaire à ce stade) : **Réalisé en juillet 2024.**
 - Mise en place d'un radar pédagogique route des banches en venant de Saint-Mathurin : Le bureau et la mairie échangeront sur les modalités pratiques, le financement et l'installation pour une mise en place début 2024. (Coût estimé entre 1400€ et 1800€) : La mairie nous a proposé une convention à ce sujet avec participation financière de l'association en fonction de nos moyens. Vote prévu lors de l'AG.
 - Mise en place d'une barrière en bois au virage gauche de la route des banches, sur la partie droite de l'accès pompier / plateforme de parapente pour matérialiser et protéger le chemin piéton longeant la route et empêcher le stationnement abusif début 2024. (De préférence du même type que la barrière déjà existante) : **Réalisé en 2024.**
 - Rénovation des marquages au sol : passages piétons, bandes latérales etc... : Sera réalisé lorsque que le revêtement sera refait.

- Rapport financier
 - Comptes 2023/2024

Solde créditeur au 31 mai 2023 : 2163,25

• Dépenses	• Recettes
• Imprimerie 28,35 euros	• Cotisations 23-24 : 22 membres
• Cultura cahier de compta 13,89 euros	• 360 euros
• Fleurs suite décès 62 euros	
• Leclerc pour AG 2023 112,42 euros	
• Frais bancaires (abonnement à distance) 2,70 euros	
• Assurance 99,76 euros	
• Site et 2 lettres recommandées	
• 89,12 euros	

Total des dépenses : 408, 24 euros

Total de recettes : 360 euros

Total 2115, 01 euros (sur le compte 2088,90 euros et 26, 11 en liquide)

- Compte épargne au 31 décembre 2022 : **971,98 euros**
Intérêts 2023 : 28,35 euros
Solde au 31 décembre 2023 : **1000,33 euros**

Quitus et vote sur les rapports. Cotisation

- Le quitus étant atteint, les votes ont été effectués.

Vote du rapport moral de l'année 2023 :
Le Rapport Moral 2022 est approuvé à l'unanimité

Vote du rapport financier de l'année 2023
Le Rapport Financier 2022 est approuvé à l'unanimité

2. Proposition de mise à jour des statuts

- Une nouvelle version des statuts est proposée au vote. Les modifications principales sont :
 - Simplification de la composition des membres
 - Modification des montants des adhésions
 - Simplification de la composition du conseil d'administration

Vote sur la modification des statuts
La modification des statuts est approuvée à l'unanimité

3. Avancement sur la Mobilité douce

- Limitation à 30 km/h dans le hameau mise en place.
- Protection et délimitation de l'accès au chemin longeant le pré installée. Galets sur la descente vers la plage.
- Miroir de visibilité route des épinettes installé
- Miroir de visibilité au croisement après la Ville Pierre. Après plusieurs échanges au bureau et avec la mairie, nous avons décidé de ne pas en installer un car la visibilité, compte tenu de l'entretien de la végétation, est suffisante

L'association remercie la mairie pour l'ensemble de ces améliorations demandées depuis plusieurs années.

4. Proposition de convention avec la mairie sur une implémentation de radar pédagogique.

- Lors de l'AG 2023, nous avons échangé sur la possibilité de mettre en place un radar pédagogique route des banches en venant de Saint-Mathurin. Il avait été décidé que :
 - Le bureau et la mairie échangeraient sur les modalités pratiques, le financement et l'installation pour une mise en place début 2024.
 - Le projet étant d'intérêt notable pour le hameau (et nos réserves financières le permettant), le principe d'un financement total ou partiel de celui-ci par l'association (coût estimé entre 1400€ et 1800€) méritait d'être considéré.
 - La mairie resterait responsable de l'installation et de l'entretien.
- Début juin 2024, la mairie nous a adressé un projet de convention.
- Après échanges avec M le maire et les adjoints présents, il a été décidé que :
 - L'association acceptait de financer sur ses deniers propres un radar pédagogique pour un montant maximal de 1400€.
 - La mairie prendrait en charge l'installation et la maintenance de celui-ci.
 - M. le maire a ensuite ajouté que, compte tenu de cette proposition de notre part, il installerait finalement 2 radars pour le même financement.

Vote sur la l'accord pour un financement d'un montant maximal de 1400€
La proposition est approuvée à l'unanimité moins 2 votes contre et 2 abstentions

5. Echanges autour de l'organisation de nos évènements annuels (Hiver, été)

- Le pique-nique de juillet, très convivial a été très apprécié, de même que celui d'Aout (après l'AG mais je le mets quand même dans le compte rendu) bien qu'un peu pluvieux (Merci Patrice et Catherine pour votre accueil).
- Il a été proposé de faire un évènement (camp vert) entre les fêtes cet hiver. Un petit groupe de volontaires s'est proposé pour l'organisation.

6. Entretien de l'Ecelle

- Samedi matin 20 juillet, un petit groupe d'entre-nous a mené un joyeux chantier d'entretien de l'Ecelle sous la conduite magistrale de Francis qui nous a guidé pour le débouchage de l'amenée d'eau. Merci à Johnny (l'Effet Mer) pour nous avoir offert le café à l'issue.

7. Élection des membres du Bureau

- Se sont présentés :
 - Président : Anne Rouyer
 - Secrétaire : Eric Siraudeau
 - Trésorier : Delphine Gaye
 - Membre : Amélie Barthélemy
 - Membre : Dorothée Berche
 - Membre : Louisanne Parisé

Election des membres du bureau
Les membres qui se sont présentés sont élus à l'unanimité

8. Points et questions diverses

-

- Un remarque a été formulée au sujet des marches pour descendre sur la plage et leur difficulté pour les personnes âgées. Certaines sont décalées/trop hautes et mériteraient d'être refaites/ entretenues. Les représentants de la mairie ont noté la demande.
- Aucune autre question n'étant posée, nous passons au repas.

La Présidente
Anne Rouyer



Le Secrétaire
Eric Siraudeau

